



« Maintenir les équilibres et transmettre les richesses »

COMITE DE PROGRAMMATION Du mercredi 05 juillet 2017

COMPTE RENDU

Séance du 05 juillet 2017

Date de convocation : 13 juin 2017

Membres en exercice : 24 titulaires et 24 suppléants

Membres votants : 13/24 puis 14 en cours de séance

La règle du double quorum est respectée quorum général 13/24 puis 14/24, quorum privé 9/12.

L'an deux mille dix-sept, le cinq juillet, le Comité de programmation du GAL Vidourle Camargue dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, à Salinelles.

Présents :

Collège des collectivités :

Avec voix délibérative : Katy Guyot, Laurent Pélissier, Richard Pitaval, Marie Pasquet, puis Claude Barral

Collège des consulaires :

Avec voix délibérative : Gil Gréa

Collège des associations :

Avec voix délibérative : Daniel Payen, Lisy Jonquet, Serge Sastre, Robert Lefort, Stéphan Jannez, Alice Badoux

Collège société civile :

Avec voix délibérative : Claude Constant, Daniel Remy

Techniciens et partenaires invités :

Zoé Valat (CD30), Isabelle Chaume (CD30), Jérôme Casseville (CD34), Carole Agou (CCI Montpellier), Karine Diaz (CCPL), Marie Galand (Autorité de gestion Région Occitanie)

Equipe du GAL :

Maxime Charlier, Yannick Reboul, Catherine Bazile.

Le Comité de programmation est accueilli par le 1^{er} adjoint de la commune de Salinelles M. Guy Aimont qui présente les excuses de M. le Maire, retenu sur une autre réunion. Il fait un rapide historique patrimoniale de la commune et en particulier de la salle de « L'orangerie » où siège le comité de programmation.

La Présidente, Mme Katy Guyot prend la suite du discours et salue les personnes présentes. Elle appuie sur les difficultés des petites communes à entretenir leur patrimoine pourtant essentiel pour l'attractivité du territoire.

Elle précise en ouverture du Comité de programmation les points à l'ordre du jour :

I- Programmation selon retour de l'autorité de gestion.

II- Avis d'opportunité sur les projets suivants :

- a) FA 3 Employabilité : Aménagement d'une salle dédiée à la formation à Aigues-Mortes, CC Terre de Camargue
- b) FA 2 Tourisme : Aménagement d'un voilier handicap – Vincent Delord Le chant des sirènes
- c) FA 1 Entrepreneuriat : Création d'une micro brasserie « Le Petit Caboulot » à St Christol
- d) FA 1 Entrepreneuriat : Aménagement d'un camion boucherie EARL Les combes mégères-Vauvert

- e) FA 1 Entrepreneuriat : *Construction d'un atelier en vue d'agrandir l'entreprise SARL Odyssee des sens à Aigues-Mortes*
- f) FA 1 Entrepreneuriat : *Création d'une supérette SAS LN alimentation à Gallargues-Le-Montueux*
- g) FA 1 Entrepreneuriat : *Locaux pour le conditionnement, le stockage et la vente de fruits et légumes SARL Ô Fruits Sud à Aigues-Mortes*

III- Modifications du plan de développement suite à la réflexion stratégique du dernier comité de programmation.

IV- Questions diverses.

Mme Guyot enchaîne immédiatement sur le premier point à l'ordre du jour.

I - PROGRAMMATION :

Pour chaque dossier est rappelé les objectifs attendus, la note obtenue en avis d'opportunité et la conclusion du rapport d'instruction de l'Autorité de gestion Région Occitanie remis avant la séance. Dans la mesure où aucune information complémentaire n'est demandée par un membre du comité, il est procédé au vote électronique à l'aide des boîtiers des montants FEADER à programmés :

- **Réfection de la tête de bovin et du clocheton de la salle G. Brassens - Commune d'Aimargues**

Montant FEADER : 13 704 € HT

Vote : Pour : 12
1 non votant concerné par le dossier : Mme Pasquet
Abstention : 0
Contre : 0

- **Réfection du fronton du Temple - Commune de Codognan**

Montant FEADER : 2 134,41 € HT

Vote : Pour : 13
Abstention : 0
Contre : 0

- **Travaux de restauration de l'Eglise - Commune St Laurent d'Aigouze**

Montant FEADER : 95 919,65 € HT

Vote : Pour : 12
1 non votant concerné par le dossier : M. Pélissier
Abstention : 0
Contre : 0

- **Valorisation du patrimoine par la carto-participative**

Montant FEADER : 32 000 € HT

Vote : Pour : 11
2 non votants concernés par le dossier : Mme Guyot
Melle Badoux
Abstention : 0
Contre : 0

- **Animation 2017 du GAL Vidourle Camargue**

Montant FEADER : 84 328,52 € HT

Sans objet
Pas de vote

II -DOSSIERS EN OPPORTUNITE :

M. Claude Barral rejoint le comité de programmation. Le nombre de votant passe à 14/24.

Fiche action n°3 : Aménagement d'une salle dédiée à la formation à Aigues Mortes
Maître d'ouvrage : CC Terre de Camargue

La CCTC souhaite favoriser l'accueil de formations sur un territoire ne disposant pas de structure d'enseignement supérieur ni de centre de formation.

Il s'agit donc de proposer un service nouveau, qui n'existe pas sur cette partie sud gardoise en lien direct avec les problèmes de qualification et d'employabilité.

L'objectif est de pouvoir amener sur ce territoire grâce à un lieu équipé pour une quinzaine de stagiaires, des formations régulières, tout au long de l'année, et créer ainsi une dynamique de formation.

DEPENSES ELIGIBLES :

Intitulé de la dépense/poste	Montants HT des investissements	Montant HT retenus LEADER
Travaux d'aménagement	6 000 €	6 000 €
Equipements TIC (ordinateurs, tablettes, équipement WIFI, vidéoprojecteur, écran, connectique)	11 500 €	11 500 €
Total	17 500 €	17 500 €

PLAN DE FINANCEMENT :

Financeurs	Part	Montant HT
Autofinancement	36 %	6 300 €
Aide LEADER	64 %	11 200 €
Total		17 500 €

Avis du comité technique du 07/06/2017 :

Le comité technique a émis un avis favorable.

Soumis à la grille de sélection en séance du Comité de programmation, le projet obtient une note de 14/20.

Il est procédé au vote électronique à l'aide des boîtiers.

Vote : Pour : 13
1 non votant concerné par le dossier : M. Pélissier
Abstention : 0
Contre : 0

Fiche action n°2 : Aménagement d'un voilier handicap
Maître d'ouvrage : Vincent DELORD - Le chant des sirènes

En partenariat avec l'association « Voile pour tous » qui mène une politique d'accessibilité handicap dans le domaine de la voile M. Delord poursuit l'objectif de proposer à un large public et spécifiquement à un public handicapé, un accès à la mer par l'initiation, à la pratique de la voile et de la plongée.

La goélette qu'il a acquise et qu'il restaure, a été pensée et travaillée afin de pouvoir faire des embarquements pour les handicapés à la journée ou en croisière de plusieurs jours.

Aujourd'hui, la dernière phase concerne l'accessibilité par la finalisation globale des équipements du pont et du poste de pilotage.

DEPENSES ELIGIBLES :

Intitulé de la dépense/poste	Montants HT des investissements	Montant HT retenus LEADER
Dépenses spécifiques à l'accessibilité : pilote automatique et joystick,	29 020, 80 €	29 020, 80 €

passerelle hydraulique, 2 paires de winchs « self-tailing »		
Total		29 020, 80 €

PLAN DE FINANCEMENT :

Financeurs	Part	Montant HT
Co-financeurs à rechercher	10 %	2 902, 10 €
Autofinancement	50 %	14 510, 40 €
Aide LEADER	40 %	11 608, 30 €
Total		29 020, 80 €

Avis du comité technique du 07/06/2017 :

Le comité technique a émis un avis favorable.

Soumis à la grille de sélection en séance du Comité de programmation, le projet obtient une note de 16/20.

Il est procédé au vote électronique à l'aide des boitiers.

Vote : Pour : 14
Abstention : 0
Contre : 0

<p>Fiche action n°1 : Création d'une micro brasserie « Le Petit Caboulot » à St Christol Maître d'ouvrage : SAS Le Petit Caboulot</p>
--

L'idée est de proposer une bière artisanale, locale et à base de produits issus de l'agriculture biologique, fabriquée dans le respect de l'environnement et destinée à alimenter le marché local en circuit-court d'une bière aux spécificités de brassage anglais et de recettes belges. Un partenariat local avec une association travaillant sur les plantes aromatiques est mis en place.

DEPENSES ELIGIBLES :

Intitulé de la dépense/poste	Montants HT des investissements	Montant HT retenus LEADER
Investissement matériels (brasserie, cuverie)	99 884, 50 €	46 915,00 €
Ligne embouteillage, débourseur et vente sur place	55 704,41 €	55 704,41 €
Total	155 588,91 €	102 619,41 €

PLAN DE FINANCEMENT :

Financeurs	Part	Montant HT
Co-financeurs à chercher	10 %	6 250 €
Autofinancement	50 %	71 369,41 €
Aide LEADER	40 %	25 000 €
Total		102 619,41 €

Avis du comité technique du 07/06/2017 :

Le comité technique a émis un avis favorable.

Soumis à la grille de sélection en séance du Comité de programmation, le projet obtient une note de 13.5/20.

Il est procédé au vote électronique à l'aide des boitiers.

Vote : Pour : 13
Abstention : 1
Contre : 0

Fiche action n°1 : Aménagement d'un camion boucherie
Maître d'ouvrage : EARL les combes mégères

Situé à Gallician, entre marais et costières, Stéphan Vidil élève des porcs et des volailles en plein air et sans OGM. Sa volonté est de valoriser en vente directe ses productions. L'acquisition d'un camion aménagé pour la vente directe lui permettra de réintégrer une partie des coûts liés à la transformation et d'adapter le service à la clientèle lors de la commercialisation sur marché. Par ailleurs, le modèle de véhicule choisi lui permet de diversifier son activité par la mise en place d'un service traiteur (rôtisserie + plats cuisinés).

DEPENSES ELIGIBLES :

Intitulé de la dépense/poste	Montants des investissements	Montant HT retenus LEADER
Achat d'un véhicule aménagé pour la vente charcuterie boucherie traiteur	65 112 €	65 112 €
Total	65 112 €	65 112 €

PLAN DE FINANCEMENT :

Financeurs	Part	Montant HT
Communauté de communes	10%	6 250 €
Autofinancement	50%	33 862 €
Aide LEADER	40%	25 000 €
Total		65 112 €

Avis du comité technique du 07/06/2017 :

Le comité technique a émis un avis favorable.

Soumis à la grille de sélection en séance du Comité de programmation, le projet obtient une note de 14/20.

Il est procédé au vote électronique à l'aide des boitiers.

Vote : Pour : 14
Abstention : 0
Contre : 0

Fiche action n°1 : Construction d'un atelier en vue d'agrandir l'entreprise Odyssée des sens à Aigues Mortes
Maître d'ouvrage : SARL L'Odyssée des Sens

Aujourd'hui la SARL Odyssée des sens a un savoir-faire artisanal s'appuyant sur des produits emblématiques de la Camargue : sels bruts achetés aux salins d'Aigues-Mortes pour le transformé en sel de bain, label Sud de France avec le Parfum eau de sel, bougie et parfum Camargue. Elle veut acheter un terrain de 1 250 m2 situé sur la ZA Terre de Camargue et y construire un bâtiment (atelier, laboratoire, magasin, bureaux, musée de la bougie et stockage).

Cette extension permettra la création d'un musée de la bougie afin t'étoffer l'offre touristique et les retombées en termes de vente directe.

DEPENSES ELIGIBLES :

Intitulé de la dépense/poste	Montants HT des investissements	Montant HT retenus LEADER
Construction du bâtiment	100 000 €	100 000 €
Total	100 000 €	100 000 €

PLAN DE FINANCEMENT :

Financeurs	Part	Montant HT
Communauté de communes	6,25 %	6 250.00 €
Autofinancement	68,75 %	68 750.00 €
Aide LEADER	25 %	25 000.00 €
Total		100 000.00 €

Avis du comité technique du 07/06/2017 :

Notation sous réserve de la vérification du visa CCI pour l'objectif de croissance. Le projet vise la consolidation d'une production locale utilisant des produits locaux.

Soumis à la grille de sélection en séance du Comité de programmation, le projet obtient une note de 12/20.

La note est validée mais l'avis est mis en suspens dans l'attente du Visa CCI pour vérifier la hausse du chiffre d'affaire et des embauches annoncés par le porteur de projet.

Il est procédé au vote électronique à l'aide des boitiers.

Vote : Pour : 14

Abstention : 0

Contre : 0

Fiche action n°1 : Création d'une supérette à Gallargues le Montueux Maître d'ouvrage : SAS LN alimentation
--

Le projet porte sur la création d'un magasin UTILE de 230 m2 de surface de vente dont l'atout majeur est l'accessibilité via la D742 et une zone de chalandise liée à la commune de Gallargues. Les productions locales seront favorisées (salades de Gallargues, vin de Gallician, pain de la boulangerie de Gallargues...). Un service de livraison à domicile est prévu pour les personnes âgées et/ou handicapées.

DEPENSES ELIGIBLES :

Intitulé de la dépense/poste	Montants HT des investissements	Montant HT retenus LEADER
Production frigorifique	54 000.00 €	54 000.00 €
Equipements épicerie	155 160.00 €	155 160.00 €
Total	209 160.00 €	209 160.00 €

PLAN DE FINANCEMENT :

Financeurs	Part	Montant HT
Co-financeurs à rechercher	3 %	6 250.00 €
Autofinancement	85 %	177 910.00 €
Aide LEADER	12 %	25 000.00 €
Total		209 160.00 €

Avis du comité technique du 07/06/2017 :

En l'état, le projet présenté ne répond pas à la stratégie du GAL (premier service de commerce alimentaire et commercialisation des produits locaux). Seule la partie " livraison à domicile " pourrait constituer un nouveau service de proximité pour Gallargues et ses alentours.

Soumis à la grille de sélection en séance du Comité de programmation, le projet obtient une note de 7/20.

Devant l'absence de réponse du porteur de projet aux demandes de précisions effectuées par le GAL, le comité de programmation émet un avis négatif.

Le porteur de projet pourra représenter un dossier, complété des précisions demandées, pour une nouvelle programmation.

Il est procédé au vote électronique à l'aide des boitiers.

Vote : Pour : 13

Abstention : 1

Contre : 0

**Fiche action n°1 : Locaux pour le conditionnement, le stockage et la vente de fruits et légumes à
Aigues Mortes
Maître d'ouvrage : SARL Ô Fruits Sud**

Cette société est spécialisée dans la commercialisation de produits frais (fruits et légumes). Elle a une activité qui se partage entre deux types d'approvisionnement :

- Auprès de producteurs locaux pour les fruits de saison (melons, cerises, fraises, salades, tomates, asperges...)
- Auprès de grossistes pour les produits « exotiques » (bananes, ananas, oranges, clémentines, kiwi etc ...)

Par ailleurs Ô fruits Sud exerce une activité commerciale sur les marchés gardois.

La SARL Ô Fruits Sud a besoin de disposer d'un local de 700 mètres carrés. Elle souhaite rester sur le territoire de la Communauté de Communes Terre de Camargue en construisant son propre bâtiment sur la ZA intercommunale (espace de stockage, espace réfrigéré, espace de conditionnement, quai de déchargement, espace de vente directe et bureau).

DEPENSES ELIGIBLES :

Intitulé de la dépense/poste	Montants HT des investissements	Montant HT retenus LEADER
Construction du bâtiment	150 000.00 €	150 000.00 €
Total	150 000.00 €	150 000.00 €

PLAN DE FINANCEMENT :

Financeurs	Part	Montant HT
Communauté de communes	4,17 %	6 250.00 €
Autofinancement	79,17 %	118 750.00 €
Aide LEADER	16,66 %	25 000.00 €
Total		150 000.00 €

Avis du comité technique du 07/06/2017 :

Notation du projet sous réserve de la vérification en comptabilité de la part de produits locaux vendus. Soumis à la grille de sélection en séance du Comité de programmation, le projet obtient une note de 8/20.

Devant l'absence de réponse du porteur de projet aux demandes de précisions effectuées par le GAL, le comité de programmation émet un avis négatif.

Le porteur de projet pourra représenter un dossier, complété des précisions demandées, pour une nouvelle programmation.

Il est procédé au vote électronique à l'aide des boitiers.

Vote : Pour : 13

Abstention : 1

Contre : 0

III - MODIFICATIONS DU PLAN DE DEVELOPPEMENT SUITE A LA REFLEXION STRATEGIQUE DU DERNIER COMITE DE PROGRAMMATION

Lors du Comité de Programmation du 26 avril 2017, un point de réflexion sur la stratégie et la consommation de l'enveloppe LEADER par fiche action a été présenté. Le comité de programmation a émis des propositions et pistes de travail pour que le GAL puisse atteindre ses objectifs en termes de résultats notamment dans la perspective de préparer l'évaluation à mi-parcours de 2018.

Pour rappel la Fiche action 4 cohésion sociétale présentait au 26 avril 2017 les résultats suivants :

Fiche Action 4 - cohésion sociétale

Fiche action 4 : Cohésion sociétale	Cibles	Valeurs de départ	Résultats de la programmation	Projection avec avis	Eléments d'appréciation
FEADER	354 536,00 €	0	54 078,97 €	254 078,97 €	dont AAP espaces publics (200 000 €)
Nombre de projet sur la fiche action	13	0	2	10	Reste 100 000 €, comment doit-on les orienter ? Pas de jardin partagé et ni d'itinérance culturelle ou d'école de musique.
Nombre d'espaces publics aménagés	8	0	1	9	Piste de réflexion : Appel à projets « Jardins partagés » ou « espaces culturels » ?
Nombre d'espaces culturels accompagnés	5	0	1	1	
Evolution de la fréquentation	plus ou moins 3%	0			Enveloppe réservataire attendue : 122 795 €

Comme mentionné dans le tableau des résultats, à ce stade aucun dossier de jardins partagés n'a été programmé.

Face à ce constat, le comité de programmation a relevé qu'il est compliqué de voir un type d'opération non mobilisé et a émis la proposition de pouvoir élargir le type d'opération à la rénovation de jardins partagés.

En conséquence, il est proposé au comité de programmation de voter une modification de la Fiche Action n°4 pour le type d'opération suivant :

Rédaction actuelle :

- Soutien à la création de jardins partagés

Nouvelle rédaction :

- Soutien à la création et à la rénovation de jardins partagés

Cette nouvelle rédaction est insérée dans les rubriques suivantes de la fiche action n°4 :

2. TYPE ET DESCRIPTION DES OPERATIONS

6. COUTS ADMISSIBLES

9. MONTANTS ET TAUX D'AIDE APPLICABLES

Il est procédé au vote électronique à l'aide des boitiers.

Vote : Pour : 14

Abstention : 0

Contre : 0

VI - QUESTIONS DIVERSES

♦ Appel A Projets :

8 dossiers ont été déposés avant le 30 juin 17h à l'Appel à projets « Développement des lieux de rapprochement citoyen » par les communes suivantes : Beauvoisin, Boisseron, Galargues, Lunel-Viel, Marsillargues, Saussines, St Just, Vauvert.

♦ Calendrier des prochains comités techniques et comité de programmation :

- Comité technique le 09/08/2017 à Vauvert
- Comité de programmation le 20/09/2017
- Comité technique le 25/10/2017 à Vauvert
- Comité de programmation le 22/11/2017

♦ Rencontres nationales :

- Le 28 novembre 2017, une Journée Leader France sera organisée par le Service Europe du département du Gard en partenariat avec les 4 GAL du Gard. La thématique choisie s'oriente

vers la problématique et les difficultés que rencontrent les porteurs de projets associatifs et entrepreneuriaux dans la vie d'un dossier FEADER.

- Le Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, le Réseau rural français et L'ASP France se sont adressés au GAL Vidourle Camargue pour recevoir le 6 et 7 décembre 2017 la 1^{ère} Rencontre Nationale de Coopération.
Le comité de programmation émet un avis favorable.

L'ordre du jour étant achevé, la séance est levée à 13h00.

Compte-rendu rédigé le 07 juillet 2017, à Vauvert,

Signature de la Présidente :

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'A. Bazile', written over a horizontal line.